

# “DIALOGUE”

LA VIE DE LYON-SAINT EXUPÉRY... PARLONS-EN ! /// DÉCEMBRE 2020 \_ N°88



## ENVIRONNEMENT : 100 ENGAGEMENTS POUR PRÉSERVER LE TERRITOIRE LOCAL

*Depuis 20 ans, l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, les élus, associations et professionnels dialoguent et innovent au sein de la Commission consultative pour l'environnement en faveur d'une croissance durable. Il résulte de cette concertation constante 100 nouveaux engagements pour l'environnement 2020-2025.*



**C**o-rédigés entre les associations de riverains, les professionnels et l'aéroport, les 100 engagements tracent la ligne de crête entre une double nécessité : le fonctionnement du service public de transport aéroportuaire et la maîtrise de

ses impacts environnementaux. Concrètement, ces engagements vont permettre notamment de réduire les nuisances sonores en limitant les vols de nuit, mettre à disposition des riverains des





## LA BAISSÉ DES NUISANCES LA NUIT, UNE PRIORITÉ

Lyon Aéroport, les services de l'Etat et leurs partenaires s'investissent pour lutter contre les nuisances sonores avec des mesures fortes comme notamment l'interdiction des approches à vue, l'utilisation d'inverseurs de poussée la nuit, la descente continue...

Aujourd'hui, afin de poursuivre dans cette voie, les partenaires s'engagent à soutenir un projet d'arrêté sur les restrictions nocturnes, visant à interdire les avions les plus bruyants de 22h à 6h. « Avec ce futur arrêté, notre aéroport sera le plus vertueux des aéroports français dans la limitation des nuisances nocturnes », explique Lionel Lassagne, Directeur Développement durable de Lyon Aéroport. En raison de la crise sanitaire, une phase de transition sera toutefois nécessaire afin que les opérateurs concernés puissent s'adapter.

.....

## 22h-6h

*Horaires concernés  
par l'engagement de baisse  
des nuisances nocturnes*



- mesures de la qualité de l'air en temps réel, équiper la flotte de véhicules légers de Lyon Aéroport en électrique, hydrogène et hybride, ou encore lancer une consultation pour créer une ferme photovoltaïque afin de développer la production d'énergie verte. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans le Plan global de neutralité carbone du Groupe VINCI. L'aéroport et les acteurs locaux poursuivent un dialogue positif et confirment leur implication dans le suivi et la mise en œuvre des actions. Jean-Luc Garcia, porte-parole du Corias\*, se félicite de l'avancée et du prolongement des actions pour l'environnement jusqu'en 2025 : « Depuis maintenant plus de 20 ans,

nous n'avons eu de cesse de maintenir et favoriser le dialogue avec l'aéroport ». Francis Huet, président de l'Acenas, confirme en ajoutant : « Les associations ont apprécié de participer à la rédaction de ce document non contraignant. Il manifeste des intentions louables mais nous resterons vigilants et suivrons sa mise en application ». Cette collaboration étroite sera officialisée par l'approbation des 100 engagements en Commission consultative pour l'environnement en ce début d'année 2021.

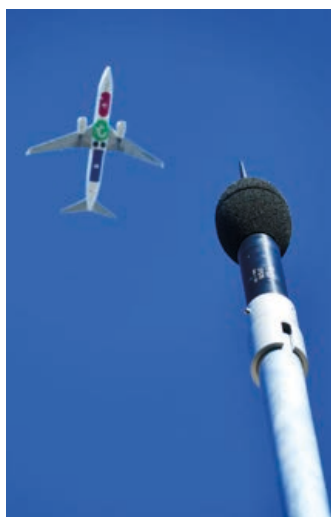
\* Corias : comité de prévention, de protection et de défense contre les nuisances liées aux activités de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry

\*\* Acenas : association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry

## Air

### La qualité de l'air sous surveillance

Lyon Aéroport prête la plus grande attention à l'air respiré par les populations des communes riveraines de l'aéroport. Pour renforcer sa surveillance, 6 stations de mesures seront installées en 2021, sur les supports des sonomètres du système Constat, pour mesurer en continu la propreté de l'air. En lien avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, et dans la continuité des engagements de Lyon Aéroport pour faciliter l'information de ses riverains, ces résultats seront consultables en temps réel sur le site d'Atmo.



MOBILITE VERTE

### DÉVELOPPER L'HYDROGÈNE POUR LES VÉHICULES LÉGERS

D'ici 2022, l'aéroport Lyon-Saint Exupéry accueillera une station de production d'hydrogène à partir d'électricité renouvelable, et de distribution d'hydrogène pour les véhicules légers (taxis et flotte d'entreprises de la plateforme). Lyon Aéroport a en effet signé un partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a pour objectif de développer la filière de production d'hydrogène vert dans le cadre de son projet

*Zero Emission Valley*. Véhicules et stations hydrogène seront déployés en simultané sur le territoire régional dans le cadre d'un accord public/privé innovant. Cet accord est basé sur l'aide à l'acquisition, porté par la Région, l'Ademe, les entreprises et les particuliers des véhicules, et sur la production et la distribution d'hydrogène sur des sites partenaires. Objectifs : 1 200 véhicules, 20 stations bi-pression, 14 électrolyseurs.

## 2030 sera neutre en émission carbone

0 émission nette de CO<sub>2</sub> en 2030 est l'objectif ambitieux fixé par VINCI Airports à Lyon et inégalé par aucun autre aéroport en Europe. Les émissions de Lyon Aéroport sont estimées à près de 4 000 tonnes équivalent de CO<sub>2</sub> en 2020. Elles augmenteraient de 2 000 tonnes par an à l'horizon 2030 sans la politique environnementale déployée par Lyon Aéroport. Ce sont ainsi plus d'une trentaine de projets innovants lancés à différentes échelles et un budget global de plusieurs millions d'euros qui viennent contrecarrer ces prévisions. Tous les postes d'émission sont optimisés : trafic avions au sol ou en vol, production d'énergies renouvelables photovoltaïque ou hydrogène, traitement des bâtiments, mobilité...

TRIBUNE LIBRE

## Le Corias dénonce le plan de recherche aéronautique annoncé par le gouvernement

Dans le cadre du plan de soutien aéronautique annoncé le 9 juin dernier, les Ministres des Finances et de l'Écologie annoncent un train innovant de mesures pour la recherche aéronautique avec un déblocage de 1,5 milliard d'euros €. 1,5 milliard d'euros pour réduire d'ici 2035 :

- de **50%** la consommation de carburant et les émissions de CO2 des avions,
- de **80%** de leurs émissions de monoxyde d'azote,
- de **50%** du bruit perçu.

Ces mêmes mesures ont déjà été prises en 2008 au lendemain du « Grenelle

de l'environnement » avec le même montant et un objectif fixé à 2020. Le Corias dénonce l'immobilisme des engagements et des actions qui ont montré leurs limites, mentionnant que la flotte d'avions a augmenté de **33%** en 10 ans passant de 18 000 à 24 000 et que des chercheurs affirment que la diminution du bruit devient technologiquement et industriellement impossible. Notre association reste méfiante et vigilante quant à l'efficacité de l'atteinte de ces objectifs.

+ [WWW.CORIAS.FR/ACTUALITES](http://WWW.CORIAS.FR/ACTUALITES)

### LYON AÉROPORT À VOTRE ÉCOUTE



#### LYON AÉRO EMPLOI

Contact : Jean-Marc Mussot  
[www.satoemplois.com](http://www.satoemplois.com)



#### MÉDIATION RIVERAINS

Contact : François Petithomme  
 0 800 69 38 01



#### MÉCÉNAT

Contact : Christine Collet  
[christine.collet@lyonaeroports.com](mailto:christine.collet@lyonaeroports.com)



#### CABINET MÉDICAL

Terminal 2 / Sans rendez-vous  
Parking gratuit sur dépose minute  
Ouvert 24h/24

#### PHARMACIE

Terminal 1 / Sans rendez-vous  
Samedi (14h-19h) et dimanche (10h-19h)

CONSTAS

## L'info en temps réel !

Constas, le système de contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry est en ligne depuis début novembre. Ce tout nouveau site internet facilite l'accès, en temps réel, avec un décalage d'une heure pour des raisons de sûreté, aux informations sur les trajectoires des avions (type d'avion, compagnie aérienne, vitesse de l'avion, mesure du bruit généré, altitude). Plus besoin d'interroger le médiateur, vous avez toute l'information en direct ! Adapté aux smartphones, le site Constas est également consultable en mobilité.

Connectez-vous sur :  
<https://lys.flighttracking.casper>.



### DIALOGUE

Édité par Aéroports de Lyon - Direction de la communication - Tél. : 04 72 22 81 87 - Directeur de la publication : Tanguy Bertolus - Rédactrice en chef : Isabelle Rousset - Comité de rédaction : Julie Vasseur, Lionel Lassagne - Conception, réalisation : *Le Magazine* - Rédaction : Isabelle Rousset / Julie Vasseur - Crédit photos : Jean-François Marin/Ville de Genas, Éric Soudan/Alpaca, Chassignole, Annie Déclérieux, AMW, DR - Impression : Imprimerie Courand & Associés - ICA - ISSN 1280-4207, dépôt légal décembre 2008 - 49 000 exemplaires.